



Monsieur.

Le Gentilhomme qui vous a rendu autrefois une de mes lettres, —
pourroit mériter, sans celle-cy, l'honneur de v^{re}. protection, qu'elle
vous demandera pour luy, s'il vous reste quelque souvenir de son
mérite. Mais comme il y a long temps qu'il est revenu de Hollande,
& qu'il n'a pas eu le bien de v^{os}. y entretenir souvent, pendant le
sejour qu'il y a fait; je vous diray encore une fois qu'il est Neveu
de Monsieur d'Ablandourt, dont je sçay que la réputation vous est
connüe, & que l'un & l'autre sont mes amis très-particuliers. Vous
jugerez aisément qu'il n'est avantageux de vous parler de la sorte
de ce jeune Cavalier, quand v^{os}. aurez remarqué les belles qualitez
de son ame, & de son esprit. Elles sont, en vérité, au dessus de son
âge; & par ce que l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice &
qu'àvec le temps, estant né dans la profession des armes, & la
voulant suivre, il s'en va se paroitre son courage & sa générosité
sur ce fameux théâtre de la guerre, & de la gloire, où les simples
soldats peuvent apprendre à devenir grands Capitaines, par ce que la
vertu seule y donne cette qualité. Il fait le crédit que v^{os}. y
avez, & l'estime que v^{os}. faites des personnes qui n'ont que des Inclinaõs
louables; c'est pourquoy il desire passionnément de se rendre digne
de v^{re}. bien v^{ri}uillance, & de v^{os}. offrir le très humble service qu'il v^{os}.
a voué. Je ne puis se. autre chose que v^{os}. se. connoître ce desir;
vous, & luy sçayez le restes; car je m'assure que v^{os}. l'aymeriez aussi
tôt que v^{os}. aurez reconnu combien il v^{os}. honnore. Cependant,
Monsieur, pardonnez-moy la liberté que je prens de v^{os}. faire

des prières pour autrui, moy qui aurois besoin que d'autres v.
en fissent de ma faveur. C'est vn effet de la confiance que je pr.
de v.^e bonté, & de l'estime que je fais de cette générosité dont
j'ay déjà receu tant de preuves. Je v.^e supplie de me la continuer,
& de me la faire paroître au sujet p.^r lequel je v.^e écris; & je v.^e
assure aussi que je n'auray pas moins de ressentiment de toutes
les faveurs que vous ferez à M. du frémont, que si je les recevois
de ma propre personne; & que p.^r les reconnoître, il n'y a point de
services que je ne vous rende, pourvu que v.^e m'en jugiez capable,
& que v.^e me fassiez l'honneur de me croire, autant que je le suis,

Monsieur,

re.^e tres humble & tres
aquis serviteur.
Conrart

A Paris le 13^e may

1642 —

ny
t
inud,
ry
ry
de
alle
luy,

A Monsieur

Monsieur de Zulikem
Com. de son Altesse, &
Secretaires de ses
Commandemens.
A La Haye.

